

MASTER 2

Intelligence économique

Économie de l'innovation et veille stratégique

EIVS



Objectifs de la formation

Le Master 2 professionnel Économie de l'innovation et veille stratégique forme des **veilleurs stratégiques / business analyst**. Il vise à répondre à la demande croissante des entreprises et des administrations en personnel de haut niveau capable de mener une veille stratégique.

La formation a développé une **methodologie unique en France**, croisant compétences d'économiste de l'innovation et compétences en exploitation de bases de données structurées (brevets, publications, données financières).

Le Master EIVS s'inscrit dans le déploiement actuel d'une **intelligence économique offensive** basée sur l'**intelligence technologique et l'analyse stratégique**. Il contribue à la diffusion et la maîtrise d'outils d'aide à la décision (data visualisation, analyse économique et technologique) qui viennent ajouter une **dimension nouvelle** à la veille traditionnellement pratiquée par les entreprises et institutions.

Un master 2 ouvert à l'alternance

Le master EIVS est ouvert à la formation en alternance

- › stage en alternance dès le premier semestre puis à temps plein au second semestre
- › alternance possible en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Compétences développées

La formation met l'accent sur la **maîtrise des outils utilisés en milieu professionnel**.

Les étudiants disposent d'un bagage en termes d'outils assez inédits (maîtrise de Orbit et Intellixir par exemple) et d'une méthode de travail qui leur permet de réaliser une **veille stratégique dans n'importe quel domaine d'activité**.

Capables d'identifier et mobiliser des ressources informationnelles multiples, les étudiants du Master EIVS sont formés à l'analyse des stratégies industrielles et d'innovation. Ils maîtrisent les principaux outils nécessaires aux services de veille (**élaboration et traitement de bases de données structurées, veille web, data visualisation...**).

L'originalité de la formation réside dans la maîtrise par nos étudiants des bases de données les plus pertinentes pour réaliser une veille technologique, scientifique, financière et réglementaire. Ils peuvent ainsi intervenir à l'**interface des services de propriété intellectuelle et de veille concurrentielle**.

Métiers / débouchés

Chargés d'**intelligence technologique** dans les grandes entreprises

Veilleurs stratégiques dans les grandes entreprises ou les administrations

Consultants en charge de l'analyse économique de secteurs et d'entreprises (veille concurrentielle)

Chargés de mission développement économique ou de transfert de technologie essentiellement dans les administrations et organismes parapublics

Chargés d'études économiques dans des cabinets de consultance, des entreprises privées ou des administrations

Des partenariats au service de la formation

> Plateforme VIA Inno

L'équipe du Master a développé une plateforme d'intelligence technologique (VIA Inno) dont l'objectif est de transférer auprès des acteurs publics et privés les méthodes développées dans le cadre de la recherche académique. Par cette mission de transfert, VIA Inno met ses moyens à la disposition des étudiants pour leur formation et participe à l'encadrement des stages.

VIA Inno
Veille Innovation Aquitaine

> La formation s'appuie sur les **partenariats stratégiques** que la plateforme VIA Inno et le GREThA entretiennent avec de grands groupes et institutions.

Les laboratoires communs (**Labcom avec les groupes PSA, CEVA Santé animale, MICHELIN, et le Conseil régional, CIAq**) permettent d'allier recherche et formation professionnelle et peuvent déboucher vers des thèses CIFRE.

La **chaire d'intelligence technologique**, soutenue par le **groupe Questel**, contribue au rayonnement de la formation et au perfectionnement des méthodes mobilisées.

Ils nous font confiance

Partenaires stratégiques intervenant et/ou accueillant des stagiaires :

AFNOR

AMBASSADE DE FRANCE A SINGAPOUR / IPAL

AIRBUS

ARCELOR MITTAL

ARKEMA

AVRIL

BNP PARIBAS

BONDUELLE

BORDEAUX METROPOLE

CCI Aquitaine

CETIM

CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

ESSILOR

INPI

INTELLIXIR

LECTRA

L'OREAL

MICHELIN

PSA

QUESTEL CONSULTING

RATP

SAFRAN

SATT AQUITAINE SCIENCE TRANSFERT

TARKETT Group (Luxembourg)

THALES COMMUNICATIONS AND SECURITY

THALES AVIONICS

Semestre 3

(180H en présentiel)

- › **Module 3.1 Analyse économique et veille stratégique (102H)**
 - Économie de la propriété intellectuelle et veille technologique
 - Financement de l'innovation et veille financière
 - Économie et sociologie de la science
 - Analyse sectorielle et veille réglementaire
- › **Module 3.2 Méthodologie et outils de la veille stratégique (78 H)**
 - Méthodologie et outils de la veille sur l'internet
 - Analyse et visualisation de données relationnelles
 - Techniques de construction d'enquête
 - Outils de l'intelligence technologique

Semestre 4

(38H en présentiel)

- › **Module 4.1 Projet collectif en analyse sectorielle (36 H)**
 - Tutorat accompagnement rapport sectoriel
 - Méthodologie de construction de rapport sectoriel
- › **Module 4.2 Stage professionnel (2H)**
 - Projet professionnel et stage
 - Soutenance rapport de stage

Trouver l'information pertinente

Un processus d'itérations complexe mené avec des experts sur de nombreuses bases de données, aboutissant au traitement, à la représentation, et à la valorisation de l'information.





Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master

Mention

- › Intelligence économique

Parcours

- › Économie de l'innovation et veille stratégique (EIVS)

Conditions d'accès

- › La formation est ouverte aux étudiants ayant déjà une sensibilisation à l'économie industrielle et de l'innovation et à la veille stratégique. Elle s'adresse aux étudiants du master 1 de cette mention mais aussi aux masters d'économie et gestion de domaines connexes.
- › La formation s'adresse aussi aux étudiants de masters et écoles d'ingénieurs qui souhaiteraient compléter leur formation technique par une formation de haut niveau à la veille stratégique. Des aménagements peuvent être mis en place dans le cadre d'une formation continue ou en alternance.

Volume horaire

- › Semestre 1 : 180 heures
- › Semestre 2 : 38 heures + stage

Organisation des enseignements

- › Des enseignements théoriques de haut niveau (enseignants-chercheurs du GREThA UMR CNRS 5113)
 - › Une formation aux outils avancés de la veille technologique et concurrentielle (Plateforme VIA Inno)
 - › Des interventions de professionnels appartenant à de grands groupes et institutions françaises
- Une part importante de la formation est consacrée à la production de rapports (individuels, rapport collectif, rapport de stage) au format professionnel.

Contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées en contrôle continu individuel et collectif (sous forme de rapports professionnels), et sous forme de contrôle terminal pour certaines matières théoriques. Le stage professionnel est un élément déterminant de la validation du master 2.

Lieu

- › Pessac

Nombre de places

- › 20

Informations pratiques

Lieu de formation

Campus de Pessac
Avenue Léon Duguit
33608 Pessac Cedex
Accès : tram B > arrêt Montaigne-
Montesquieu

Inscriptions

Pour les modalités d'inscriptions, veuillez vous référer au site web de la faculté d'économie, gestion et AES economie.u-bordeaux.fr

Sites web

- › master-eivs.economie.u-bordeaux.fr
- › viainno.u-bordeaux.fr/

Contacts

Responsable du M2 EIVS

- › Christophe Carrincazeaux
christophe.carrincazeaux@u-bordeaux.fr

Responsable des relations entreprises

- › Stéphanie Maria
stephanie.maria@u-bordeaux.fr

Vous êtes une entreprise ?

**Versez-nous votre
taxe d'apprentissage**

La taxe d'apprentissage est un impôt au bénéfice des formations d'enseignement supérieur (publiques ou privées).

Vous pouvez choisir d'affecter votre versement au Master EIVS.

Cette ressource nous permettra d'offrir à nos étudiants des supports pédagogiques modernes dans le domaine des applications logicielles, et de soutenir la venue de professionnels français et étrangers.

Vous pouvez ainsi nous aider à améliorer l'employabilité de nos étudiants, et à rechercher l'excellence en matière de diplôme.

Comment faire ?

Adressez-vous à l'organisme collecteur de taxe d'apprentissage (OCTA) de votre choix, qui vous fournira le bordereau de versement, avant le 28 février.

N° UAI de l'établissement : 0333248B